

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 2 juillet 2010

Service instructeur Service de l'Environnement et de l'Agriculture

Service consulté

N° CP-2010-9-6-4

PROGRAMME C251 GERPLAN: MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS

Résumé : Dans le cadre du GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération et de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, le Département est sollicité pour :

- la création d'un jardin naturel à BALDERSHEIM,
- l'acquisition de matériels alternatifs au désherbage chimique par la commune de RUELISHEIM,
- la restauration d'un muret en pierres sèches sur terrain privé à HUSSEREN-WESSERLING.

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 8.287 €.

GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération

A partir du 1^{er} janvier 2010, les communautés de communes de l'Île Napoléon, des Collines et la communauté d'agglomération de Muhouse Sud-Alsace se sont regroupées pour créer Mulhouse Alsace Agglomération. De ce fait, les programmes GERPLAN de ces anciennes structures intercommunales sont désormais portés par la nouvelle agglomération.

• Création d'un jardin naturel à BALDERSHEIM

Dans le cadre de sa politique environnementale, la commune de BALDERSHEIM a aménagé en bordure de la RD55 un jardin naturel se composant d'arbres fruitiers, de haies vives, de bandes fleuries, de petits murets de pierres sèches.

Ce projet figurait dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes de l'Île Napoléon, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 1^{er} juillet 2009.

Le montant éligible de cette action étant de 1.291 €, l'aide départementale serait de 516 € (taux d'intervention de 40%), qui seront prélevés sur le Programme C251 Chapitre 204 nature 20414 fonction 74.

Acquisition de matériels alternatifs au désherbage chimique par la commune de RUELISHEIM

La commune de RUELISHEIM souhaite minimiser l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais pour la gestion de ses espaces verts et acquérir à cet effet un désherbeur thermique et un broyeur de végétaux.

Ce projet figurait dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté d'agglomération de Mulhouse Sud Alsace, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

Le montant éligible de cette action étant de 20.171 €, l'aide départementale serait de 6.051 € (taux d'intervention de 30%), qui seront prélevés sur le Programme C251 Chapitre 204 nature 20414 fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin

Restauration d'un muret de pierres sèches à HUSSEREN-WESSERLING

Dans le cadre du programme GERPLAN 2010 de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie le 3 mai 2010, il est prévu la restauration d'un muret privé de pierres sèches de 35 m² sur la commune de HUSSEREN-WESSERLING.

Ce projet répond aux critères validés par le Département lors du Conseil Général du 27 juin 2008, aussi bien d'un point de vue technique de construction (aucune utilisation de liant, pas d'enrochement) que d'emplacement (le long de la route principale dans un réel intérêt patrimonial et paysager puisque ce muret entoure une maison traditionnelle de style ouvrier-paysan).

Le coût de la restauration se montant à 4.300 € HT et le taux d'intervention départemental étant de 40% plafonné à 230 € HT/m², l'aide serait de 1.720 € au bénéfice de M. Casimir PILARZ, sis rue des étourneaux à HUSSEREN-WESSERLING. Ce montant sera prélevé sur le Programme C251 Chapitre 204 nature 2042 fonction 74.

രുമുമുമുമുമാ

Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- la création d'un jardin naturel au bénéfice de la commune de BALDERSHEIM pour un montant de 516 € (montant éligible de 1.291 €, taux d'aide de 40%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 Chapitre 204 nature 20414 fonction 74.
- l'acquisition de matériels alternatifs au désherbage chimique au bénéfice de la commune de RUELISHEIM pour un montant de 6.051 € (montant éligible de 20.171 €, taux d'aide de 30%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 Chapitre 204 nature 20414 fonction 74.

• la restauration d'un muret privé de pierre sèche au bénéfice de M. Casimir PILARZ, sis rue des étourneaux à HUSSEREN-WESSERLING, pour un montant de 1.720 € (montant éligible 4.300 €, taux d'intervention 40%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 Chapitre 204 nature 2042 fonction 74.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 JUIN 2010

Actions GERPLAN (E) PROGRAMME 2009

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03730	BALDERSHEIM Création d'un jardin naturel à Baldersheim	1 291,00	40%	516,00
GPL03781	PILARZ CASIMIR Restauration d'un muret de pierre sèche à Husseren-Wesserling	4 300,00	40%	1 720,00
			Total	2 236,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 JUIN 2010

Actions GERPLAN (E) PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03803	RUELISHEIM Acquisition de matériel alternatif au désherbage chimique à Ruelisheim	20 171,00	30%	6 051,00
			Total	6 051,00